

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU
CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE
DU 12 FÉVRIER 2009**

1. Procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2009

Motion (Walker et Meridji) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 8 janvier 2009 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ

2. Universités – Autres dépenses de fonctionnement 2008-2009

• **Université du Manitoba – Projet de numérisation de la bibliothèque**

Motion (Walker et Meridji) : que le Conseil approuve la demande de l'Université du Manitoba d'un financement unique de 20 000 \$ pour appuyer le projet de numérisation de la bibliothèque.

ADOPTÉ

• **Churchill Northern Studies Centre – Accord de contribution**

Motion (Meridji et Frost) : que le Conseil approuve la demande du Churchill Northern Studies Centre d'une somme additionnelle de 22 000 \$ en fonds de base pour augmenter à 120 000 \$, à compter de 2008-2009, le financement de base annuel total qu'Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba fournit au Centre; et que le Conseil demande également au personnel de collaborer avec le Centre et le Collège universitaire du Nord pour étudier la possibilité ainsi que des occasions de créer des liens entre les intérêts didactiques actuels et futurs du Collège et les expériences pédagogiques que le Centre propose.

ADOPTÉ

3. Révision quinquennale du Conseil – Cadre de référence (révisé)

Motion (Walker et Meridji) : que le Conseil approuve le Cadre de référence et le processus révisés relatifs à la révision quinquennale de son fonctionnement opérationnel et organisationnel, tel que proposé, et que cela soit communiqué à la ministre pour approbation, conformément à l'article 13 de la *Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire*.

ADOPTÉ

4. Approbation d'une Enveloppe destinée aux dépenses en capital secondaires non renouvelables

Motion (Meridji et Ward) : que le Conseil approuve les demandes suivantes relatives à l'affectation des dépenses en capital secondaires non renouvelables de 2008-2009 :

- une somme de 609 000 \$ pour achever la modernisation du laboratoire de sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface, afin que ce dernier soit conforme aux nouveaux changements du programme de baccalauréat ès sciences de l'Université du Manitoba;
- une somme de 71 000 \$ pour un nouveau système de dépoussiérage, conformément à une entente de partage des coûts avec Infrastructure et Transports Manitoba, pour la Phase II de l'immeuble des métiers sur le campus North Hill du Collège communautaire Assiniboine;
- une approbation de principe de 170 000 \$ pour divers soutiens technologiques inscrits sur la liste des besoins en capital secondaires uniques en suspens, et l'autorité donnée au personnel de classer ces articles par ordre de priorité, en consultation avec le Collège.

ADOPTÉ

5. Proposition de programmes

- **Collège communautaire Assiniboine**

Plan de restructuration du programme de technologie du génie des télécommunications sans fil

Motion (Meridji et Ward) : que le Conseil approuve le plan de restructuration de l'actuel programme de technologie du génie des télécommunications sans fil du Collège communautaire Assiniboine comme suit :

- remplacer le titre de diplôme *Wireless Telecommunication Engineering Technology (WTET)* par *Communications Engineering Technology (Wireless) Diploma (CET Wireless)*;
- proposer un programme de deux ans menant à un diplôme de technologie du génie des communications, pouvant accueillir 15 étudiants, à compter de l'année universitaire 2010-2011;
- proposer un programme de certificat de technicien en électronique de 15 places servant de point de sortie pour les élèves à la fin de la première année, à compter de l'année universitaire 2009-2010;
- financer ces programmes avec les 248 600 \$ de financement de base continu actuel provenant du Conseil de l'enseignement postsecondaire.

ADOPTÉ

**Document original signé par
Kim Browning**

Kim Browning
Secrétaire

**Document original signé par
James Allum**

James Allum
Président